

Section de Vaucluse
tél : 04.90.27.72.98
mail : solidairesfinancespubliques.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr

COMPTE RENDU du CTL du 12 décembre 2016

Tous les représentants du personnel étaient présents (SFP, CGT, FO, CFDT). Après lecture des liminaires SFP, CGT et FO, nous avons commencé les débats sur les deux points figurant à l'ordre du jour de ce CTL :

- La mise en place du SPFE au 01/09/2017.
- L'évolution des emplois dans le cadre du PLF 2017.

Concernant le premier sujet, après que la direction nous ait refait le topo sur les « bienfaits » de cet « adossement », nous avons abordé les points faibles et dangereux de cet adossement. Tout d'abord, soyons précis : l'adossement n'est qu'un terme choisi pour faire moins peur que son vrai objectif : la fusion des SPF d'Avignon et des services de l'enregistrement d'Avignon, de Cavaillon, et de Carpentras. Plusieurs constats ont été faits :

sous-dimensionnement du service d'enregistrement : seules 8 personnes sont estimées suffisantes ! A ceux-ci s'ajouteront un cadre A adjoint du responsable du SPFE (poste créé en supprimant un cadre A du SIP Avignon), et un cadre C (supprimé du PCRP d'Avignon) pour accompagner le transfert des relances amiables des successions.

Calendrier improbable : Les deux SPF d'Avignon, en plus d'absorber de facto un nouveau service au 01/09/2017, devront aussi réussir leur propre fusion prévue à fin du premier trimestre 2018. délai faussé dans les faits ! En effet, avant de fusionner, les deux SPF devront être au même délai de publication, or, un SPF est à 35 jours de délais tandis que l'autre est à 95 jours...De plus le délai d'harmonisation devra être effectif deux mois avant la fusion. Il sera donc fortement conseillé au SPF en retard d'absorber ce différentiel de 60 jours au 31/12/2017...SPF évidemment lui-même en sous effectif, sinon, ce ne serait pas drôle !

Règles de gestion inconnues à ce jour : enfin pas encore officielles pour être exacts ! Quid des mutations des agents concernés ? En l'état, les agents des enregistrements ont le choix de leur affectation : soit rester ou ils sont, soit de suivre prioritairement la mission. Or les collègues d'Avignon n'auront peut être pas d'autres choix que de suivre la mission ; en effet, les derniers groupes de travail de la DG sur ce sujet proposent que, dans le cas d'un transfert de mission au sein de la même commune, les agents concernés seront obligés de suivre cette mission ! Et quid des agents nouveaux ? C'est simple : comme les SIP ou les SIE, ces derniers seront positionnés par le seul chef de service. De plus, la note concernant le mouvement de mutation 2017 n'est pas encore sortie ! Belle préparation, non ?

La localisation des services : le SPFE étant un service unique, pour lequel tous les tests ont démontré que les agents devaient être positionnés au même endroit, la DDFIP du Vaucluse en a donc conclu...de les séparer !! Bâtiment V, troisième étage pour les SPF, bâtiment I, rez de chaussée pour les collègues de l'enregistrement (près de 100m d'écart et une cour à traverser!) ; ce qui aura pour conséquence de faire déménager également le service en charge du courrier de la Direction. Pourquoi ? Pour des règles de sécurité : la DDFIP ne veut plus de flux d'accueil à l'intérieur de la Cité, mais des RDV peuvent sans problèmes être aménagés pour faire rentrer certaines personnes dans la Cité. Ainsi, et pour éviter que le ou la collègue en charge de l'accueil du SIE ne se retrouve isolée, le futur service verra se concentrer les publics des SPF, de l'enregistrement, du SIE (et d'autres?). Rappelons que l'accueil du SIP d'Avignon (plusieurs dizaines de milliers de personnes reçues chaque année!) n'est absolument pas sécurisé pour une attaque terroriste du type 13 novembre 2015...Et la Direction n'hésite pas à refaire un accueil du même type. Toutefois, le débat de la sécurisation est particulièrement complexe, mais de l'unité entre les diverses administrations présentes à l'intérieur de la Cité serait utile.

Passés tous les griefs, et devant l'évidente volonté de la DDFIP de créer un service unique de l'enregistrement, nous avons amené des arguments sur le fait qu'il vaudrait mieux, à défaut de rester sur le maillage actuel de trois services en charge de l'enregistrement, de créer un SDE (service départemental de l'enregistrement) plutôt qu'un SPFE. En effet, le lieu d'installation est choisi et accueillera tous les collègues en charge de l'enregistrement, avec un accueil hors de la cité. De plus, les SPF auraient plus de latitude pour réussir leur fusion s'ils n'avaient pas l'enregistrement à accueillir en même temps, et le SDE pourrait avoir plus de temps pour monter en puissance, avec des renforts EDR par exemple, sachant que les SPF seront prioritaires pour avoir l'aide de la brigade nationale (BNIPF).

La DG avait fixé en amont les critères pouvant amener au choix du SDE : les départements d'Alsace Lorraine (où les SPF n'existent pas), et un nombre de personnels suffisant pour créer un poste de chef comptable. Avec 9 personnes (cadres C et B) prévus pour l'enregistrement, ce choix aurait pu être fait. Et la situation particulière des SPF le justifie d'autant plus !

Réponse ? Non, non et non ! Pis d'abord c'est comme ça ! C'est moi qui décide (ou qui n'ai pas le choix?)... On reproche souvent aux représentants du personnel de ne rien proposer, de tout bloquer ! Et bien, aujourd'hui, les rôles se sont inversés ! Le plus obtus n'étant pas celui qu'on croit...

Résultat, toutes vos représentants ont voté unanimement contre ce projet. La Direction reconvoquera donc ce CTL le 20 décembre, ce qui lui donne 8 jours supplémentaires pour revoir sa copie n'en doutons pas (lol !)...

Concernant le deuxième sujet, SOLIDAIRE, la CGT et FO avaient décidé de voter contre sans ouvrir le débat. La CFDT s'est rallié à notre choix, ce qui fait un deuxième vote contre à l'unanimité de vos représentants du personnel !

Ce sujet sera lui aussi revu le 20 décembre.

Vos élus qui ont siégé pour ce CTL :

Arnaud BEAUJARD (SPF Avignon)
Benoît SAUTECOEUR (EDR)
Philippe MUTSCHLER (BVD)
Laurent DERBES (SIP Avignon)
Loïc ROBERT (SIP Avignon)